

## Quelles autorisations, pour quels travaux ? \*

DP: Déclaration Préalable  
PC: Permis de Construire

PANNEAU SOLAIRE, PARABOLE, VELUX: DP

FACADES, RAVALEMENT: DP

CREATION FENETRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES  
EXTERIEURES: DP

VERANDA, TERRASSES COUVERTES:  
< 5m<sup>2</sup>: DP  
< 40m<sup>2</sup>: DP

### TOIT

Tuiles (réfection de toiture): DP  
Auvent, préau  
< 5m<sup>2</sup>: DP  
< 20m<sup>2</sup>: DP

### TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (béton ou bois)

Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface: DP  
Surélevée et/ou avec fondations profondes, et/ou < 5m<sup>2</sup>: DP  
Surélevée et/ou avec fondation profondes, < 20m<sup>2</sup>: DP



COUPE ET ABATTAGE D'ARBRES: DP

### GARAGE

< 5m<sup>2</sup>: DP  
< 20m<sup>2</sup>: DP  
> 20m<sup>2</sup>: PC  
Transformation du garage en habitat quelle que soit la superficie: DP

PORTAIL, MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE: DP

### PISCINE

< 10m<sup>2</sup>, non couverte restant moins de 3 mois: DP  
< 100m<sup>2</sup> ouverte: DP  
< 100 m<sup>2</sup> avec couverture < 1.80m de haut: DP

### CABANON (béton ou bois)

< 5m<sup>2</sup>: DP  
< 20m<sup>2</sup>: DP  
> 20m<sup>2</sup>: PC

### Dans le cadre d'un permis de construire:

Pour une construction neuve: vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m<sup>2</sup>.  
Pour une extension < 20m<sup>2</sup> il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m<sup>2</sup>  
**Attention:** il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

\* D'après une idée des services techniques de la ville du Touquet - Paris Plage. Avec l'aimable autorisation de M. Daniel FASQUELLE, Maire.

# Flash Info Lettre

AU FIL DE L'INFORMATION

## Recensement de la population de Sainghin en 2023 : des chiffres utiles aux communes pour construire demain !



Le recensement de la population est un acte civique, obligatoire qui concerne tout le monde et qui profite à tous.

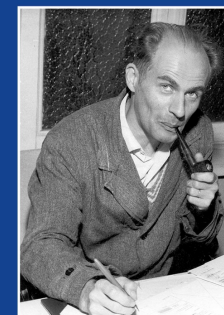
C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et grands projets qui vous concernent peuvent être pensés et réalisés.

Le recensement permet d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement... Des chiffres du recensement de la population découlent la participation de l'état au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépend également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies... La connaissance de ces statistiques est l'un des éléments qui permet de définir les politiques publiques nationales.

L'INSEE est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et vos données sont protégées par la CNIL ; elles ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Votre nom et votre adresse sont nécessaires pour être sûr que vous ne soyez pas comptés deux fois mais ne sont pas conservés dans les bases informatiques. Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires sont tenues au secret professionnel.



Elisabeth Vilain



## Jean-Pierre Mouvaux

Jean-Pierre MOUVAUX est né le 04/12/1927 à Sainghin en Mélançois. Il était le fils de Lucien MOUVAUX et de Lucie DUBRUNFAUT.

Il a été Secrétaire de mairie à la mairie de Sainghin en Mélançois, dès 1959, pour une durée de 6 ans.

En juin 1968, avec son cousin Paul HERS, il s'est présenté aux élections législatives sous l'étiquette PSU (Parti Socialiste Unifié), dans la 6<sup>ème</sup> circonscription du Nord.

Cette même année, il a publié un petit livret intitulé « Nos ancêtres sainghinois ».

Il a ensuite été conseiller municipal à la mairie de Sainghin en Mélançois, de 1971 à 1977.

De 1965 à 1985, il a occupé le poste de Sociologue au Centre Diocésain d'Études Socio-Religieuses de Lille.

En 1987, il a rejoint une de ses filles en Bretagne, où il l'a accompagnée dans son travail de maraichère et où il a retrouvé la vie rurale, le travail manuel et les relations villageoises.

Il a toujours été d'une grande aide pour l'écriture d'articles de la revue « Sainghin se penche sur son histoire » (Société historique de Sainghin en Mélançois) et notamment pour le prochain hors-série sur les maires de la commune.

C'est en Bretagne que sa vie s'est terminée paisiblement le 01/01/2023, à l'âge de 95 ans.

Florence Mouvaux



## Soirée des vœux du Maire axée sur les projets et le bien vivre

Première pour le Conseil Municipal des Jeunes, accompagné du Conseil Municipal.

Le Maire Jacques DUCROCQ a présenté les projets pour notre commune, devant une belle assemblée de 400 personnes.

- Aménagement du centre bourg sur 2 à 3 ans, végétalisation des voyettes et de certaines façades
- Augmentation du stationnement et une circulation régulée pour une amélioration de la sécurité
- Favorisation du déplacement des piétons et des vélos
- Réalisation d'une trame piétonne de 5 km
- Prolongation de la voie verte de la Marque

- Aménagement du verger de Maraude, du hangar du bois de la Noyelle en lieu festif pour les plus jeunes
- Augmentation des places de parking de la salle des fêtes (96 places)
- Réflexion et décision sur l'aménagement de la grange de la ferme du Tilleul

Le contexte a été évoqué sur l'augmentation des dépenses énergétiques qui ne sera pas sans conséquence sur la capacité d'autofinancement de la commune.

Enfin, rendez-vous est donné pour un bilan mi-mandat au cours de l'année. C'est ensuite sous le signe de la convivialité que s'est poursuivie cette belle soirée autour d'un buffet campagnard, accompagné du verre de l'amitié.

Un changement de jour de la cérémonie des vœux au vendredi soir a été fort apprécié d'après les premiers retours. Alors, à l'année prochaine, un vendredi en janvier !

Xavier Wyts



## Agenda

- ▶ 03 FÉVRIER - 18h Amphibiens, en route vers la mare  
*Parking complexe sportif*
- ▶ 03 FÉVRIER - 21h Judo Club Sainghinois - Soirée téléthon  
*Complexe sportif*
- ▶ 04 FÉVRIER - 9h/12h Chantier nature et inauguration parcours pédagogique  
*Jardin de maraude*
- ▶ 16 FÉVRIER - 18h/20h30 Atelier Repair Café  
*Maison des associations*



## Le chiffre

130 est le nombre de sapins récoltés afin d'être recyclés. Ils seront transformés en copeaux et utilisés en paillage

Conception graphique: Caroline Popelier

## Un défi pour réduire ses consommations: Cap' ou pas cap' ?

Pendant 5 mois, de décembre 2022 à avril 2023, six foyers de la commune



se lancent un défi ... En équipe, sous le nom des « Miniwatts en MEL'antois », ils mettront tout en œuvre pour appliquer les bonnes pratiques fournies par la Maison régionale de l'Environnement et des Solidarités et tenter de réduire leur consommation d'eau et d'énergie d'au moins 8%.

Première étape : la prise de conscience ! Entrer sur la plate-forme dédiée l'historique de ses consommations, se situer sur le chemin à parcourir à l'aide d'un quizz, prendre connaissance des 100 conseils éco-gestes et faire quelques mesures avec les outils à partager (wattmètre, mesure de débit).

Deuxième étape : l'action ! **Alors, cap' ou pas cap' ?** cap' de baisser d'un degré et de ne chauffer que les pièces de vie ... nos armoires débordent de jolis pulls, cap' de se doucher en 5mn chrono l'œil rivé pour l'occasion sur un petit sablier, cap' de se laver les mains à l'eau froide, cap' de nous équiper de multiprises

et de ne plus laisser les appareils en veille la nuit, cap' d'éteindre la plaque électrique un peu avant la fin de la cuisson etc. Mais pas cap' de réduire notre nombre de douches, pas cap' de pourrir notre déco intérieure avec les réflecteurs en papier alu à placer derrière les convecteurs, pas cap' d'investir tout de suite dans un téléviseur ou un réfrigérateur moins gourmands ...

La réunion de lancement organisée le 24 novembre par la MEL avec la participation de la Ligue d'impro de Marcq-en-Baroeul avait donné le ton : amusez-vous ! c'est très sérieusement ce que se sont promis les Miniwatts et se donnant rendez-vous mi-mars pour un bilan d'étape. Le FIL vous donnera prochainement des nouvelles de leur aventure !

Pour en savoir plus sur le défi défis énergie et eau : <https://defis-declics.org/fr/mes-defis/mel/>

Elisabeth Vilain

## Portrait d'une sainghinoise .... Imaginative !

Diplôme en poche, Marie-Laure intègre le salon de coiffure de sa maman Marie-France Bigotte en septembre 1986 et en prend les rênes en 2001.

Le salon était au rez-de-chaussée de l'habitation familiale au coin de la rue du Maréchal Leclerc et de la rue Arnel Marsy en 1966.

Marie-Laure rebaptisera l'enseigne « Imaginatif ». Elle raconte volontiers que sa maman travaillait le dimanche matin dans les années 70, répondant aux principes d'une époque où chacun s'« endimanchait » pour aller à la messe et manger en famille.

Discrète et accueillante, Marie-Laure est très appréciée tant de ses clients que de son personnel fidèle (Emilie 15 ans - Anaïs 7 ans d'ancienneté) avec qui elle travaille en complicité, confiance et souplesse d'horaires. Ce qu'elle apprécie dans son métier

c'est la richesse des contacts avec ses clients d'horizons différents. Elle met sa formation de graphiste au service de sa créativité tandis qu'elle laisse à Emilie la prise en charge des futures mariées en plus des prestations habituelles. Marie-Laure propose ses services à domicile le jeudi après-midi aux clientes en perte d'autonomie.

Le nouveau salon, en plus d'un aspect beaucoup plus moderne, a ouvert en novembre 2022. C'est une vraie réussite esthétique offrant désormais un accès plus adapté aux mamans avec poussettes et aux personnes à mobilité réduite. L'aménagement réussi des 83m<sup>2</sup> laisse à chaque poste plus d'aisance et le respect d'une distanciation si de nouvelles mesures sanitaires l'exigeaient. Les couleurs douces et paisibles de la décoration et du mobilier font l'unanimité et ont été l'affaire d'une concertation entre



Marie-Laure et son employée Emilie. Un escalier en bois clair s'inscrit dans la chaleur de cette décoration et mène à une salle de repos.

Gageons que cette année 2023 verra la reprise des mariages et l'engouement pour la profession que Marie-Laure et son équipe sont prêtes à transmettre.

Monique Laden